

COM'en TERRES



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

www.terresduhautberry.fr



BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

Directeur de la publication : Christophe DRUNAT, Président • Rédactions et photographies : Elus et agents • Couverture : Pascal Vangysel - Atelier initiation • Graphisme & impression : Accessprint - Vierzon • Dépôt légal : ISSN 2556-4528 • Tirage : 14 500 exemplaires • Distribution : Communes et La Poste • Édition : Décembre 2025.

ITEENÉRAIRE 3

- Oeuvrer pour la transition écologique et énergétique

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE 4

- Mise en place service public de la petite enfance : guichet unique
- Osez Joséphine

ANIMATION DU TERRITOIRE 6

- Le service animation au cœur de l'action.....
- Un p'tit tour en Terres du Haut Berry
- Quand La Borne allume ses Grands Feux.....
- Culturellement vôtre

ACTION SOCIALE 12

- Un territoire engagé dans des actions solidaires au service des habitants

HABITAT 14

- Améliorez votre logement avec l'OPAH

URBANISME 15

- Révision du PLUi, construisons ensemble le territoire de demain

ENVIRONNEMENT 16

- Trier ses déchets en dehors de son foyer

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 18

- Agir ensemble pour notre avenir

EAU-ASSAINISSEMENT 20

- L'eau, une stratégie au quotidien
- Service Public d'Assainissement Non Collectif

ÉCONOMIE-FINANCES 22

- Soutenir nos entreprises, c'est soutenir notre territoire

iTEEnéraire



**La Communauté de Communes
Terres du Haut Berry, actrice dans la mise en
œuvre de la Transition Ecologique et Energétique,
a intégré un projet innovant : iTEEnéraire**

Face à l'urgence climatique et l'impératif d'accélérer la transition écologique, la formation des agents des collectivités territoriales est l'une des clés de réussite des transitions dans les territoires.

Plus de 50 % des leviers de lutte contre le changement climatique se construisent à l'échelle locale. Les collectivités sont donc les actrices incontournables de la transition écologique et énergétique. Elles sont au plus près pour transformer et adapter les territoires aux risques générés par le changement climatique.

A cet effet, la Communauté de Communes Terres du Haut Berry s'est engagée en 2023 avec 14 partenaires : le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région Centre-Val de Loire qui sont les porteurs du projet et 10 autres collectivités de la Région Centre, dans un projet expérimental en faveur de la transition écologique, appelé **iTEEnéraire**.

Ce projet innovant permettra aux agents des collectivités territoriales, par le biais de formations, de devenir acteurs du changement, en modifiant leurs comportements et pratiques et en adoptant une culture commune de l'écologie au travail.

Ainsi, les métiers au sein de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry se transforment pour intégrer la transition écologique, que ce soit dans la gestion des espaces verts par le développement de la biodiversité, des bâtiments par la rénovation thermique et la sobriété énergétique, de la gestion durable des déchets...

iTEEnéraire a vocation à être déployé et répliqué auprès des autres collectivités au niveau national, mais également auprès des services de l'Etat, de la Fonction Publique Hospitalière et du secteur privé.



iTEEnéraire



Journée d'embarquement iTEEnéraire des agents

ACCUEIL AU SIÈGE

**31 bis route de Rians • BP 70021
18220 LES AIX D'ANGILLON**

Tél. 02 48 64 75 75

contact@terresduhautberry.fr

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

NEWSLETTER

**Pour recevoir les informations
de votre collectivité par mail**
(spectacles, inscriptions centres
de loisirs, ramassage déchets,
ouverture déchèteries ...)



**Inscrivez-vous à la newsletter
sur le site internet :
www.terresduhautberry.fr**



Communauté de Communes
Terres du Haut Berry



TerresduHautBerry

MISE EN PLACE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE GUICHET UNIQUE



ÉVOLUTION EN 2025 :

PRÉAMBULE :

La branche Famille de la Cnaf porte des objectifs ambitieux en matière d'information des familles et de soutien au développement de solutions de garde des jeunes enfants, dans le cadre du service public de la Petite Enfance (SPPE). Le développement de l'offre de service des relais petite enfance (RPE) constitue, à ce titre, une condition de réussite des engagements conjoints de la branche Famille et de l'Etat.

CONTEXTE NATIONAL ET IMPLICATIONS

L'Article 17 de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a introduit la notion d'autorité organisatrice (AO) de l'accueil du jeune enfant (moins de 3 ans). Au niveau national, depuis le 1^{er} janvier 2025, les communes deviennent responsables de l'organisation du service public de la petite enfance.

Les compétences :

- 1 le recensement des besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles ainsi que les modes d'accueil disponibles
- 2 l'information et l'accompagnement de ces familles et des futurs parents ayant 1 ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.
- ➔ **Ont été transférées au cours du 1^{er} semestre 2025 par les communes à la communauté de communes,**
- 3 la planification, au vu du recensement des besoins, du développement des modes d'accueil
- 4 le soutien de la qualité des modes d'accueil recensés
- ➔ **Exercées de plein droit par effet de seuil par la communauté de communes, vu qu'elle compte plus de 3 500 habitants.**

Cela signifie pour la Communauté de Communes Terres du Haut Berry : anticipation des besoins, offre adaptée (collectif/individuel), information des familles, soutien à la parentalité.

Ce contexte renforce l'importance d'un pilotage intercommunal pour mutualiser les moyens, proposer une offre cohérente sur tout le territoire, et éviter les inégalités d'accès.

Au 1^{er} janvier 2026 : vers la mise en place du Guichet Unique. La mission d'information sur les modes d'accueil envers les familles est alors renforcée par « la centralisation des demandes des familles sur le territoire ». Le RPE devenant alors le seul et unique point d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil. Cette mission renforcée implique de mettre en œuvre des partenariats avec les gestionnaires d'Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, les élus, les services petite enfance et les professionnels de l'accueil individuel. Enfin le RPE « guichet unique » devra s'appuyer sur le site de la Cnaf monenfant.fr afin de pouvoir accompagner les parents dans leurs recherches d'un mode d'accueil.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

	Aix d'Angillon	Allouis	Henrichemont	St-Martin d'Auxigny
Lundi	8h30 - 12h30 13h30 - 16h30	13h30 - 17h30		13h00 - 18h30
Mardi		8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h30 13h00 - 18h30	8h30 - 12h30 13h00 - 18h30		8h30 - 12h30
Jeudi	13h00 - 16h00	8h30 - 12h30 13h00 - 17h00		13h00 - 16h00
Vendredi	8h30 - 12h30 13h00 - 16h30			8h30 - 12h30

4 SITES

RPE À SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Espace Jean Zay
1 rue des Ruines
18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
02 48 55 01 06 / 06 30 23 31 10 /
06 31 95 46 33

RPE À HENRICHEMONT

Espace Rosa Parks
6 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
18250 HENRICHEMONT
06 30 23 31 10

RPE À ALLOUIS

Maison de la Petite Enfance
26 rue du Chemin Vert
18500 ALLOUIS SAINT-JEAN
06 31 95 46 33 / 06 30 23 2794

RPE AUX AIX-D'ANGILLON

Espace Joséphine Baker
1 rue des sports
18220 LES AIX-D'ANGILLON
06 30 23 31 10 / 06 30 23 27 94



VOS CONTACTS

Laurence TAILLANDIER : 06 31 95 46 33
Pierre MAURIAT : 06 30 23 31 10
Emma THOMAS : 06 30 23 27 94



Avec le soutien de la Caf du Cher

OSEZ JOSÉPHINE

Quel chemin parcouru depuis la décision du conseil communautaire Terres du Haut Berry, qui votait à l'unanimité, en 2022, la construction d'une nouvelle structure dédiée aux enfants et aux jeunes du Sud-Est du territoire !



Après de nombreuses réunions de travail et près d'un an et demi de chantier, l'**Espace Joséphine Baker** a été inauguré le **3 juin 2025**. Ce nouveau bâtiment communautaire, implanté aux **Aix-d'Angillon**, vient enrichir l'offre éducative du territoire.

Le **centre de loisirs**, principale activité du site, a ouvert ses portes pour la première fois **lundi 7 juillet**, accueillant les enfants pendant **huit semaines**, jusqu'au **29 août**. Après vingt ans d'itinérance, c'était le premier été sans installation temporaire dans une école, une garderie ou une salle des fêtes communale – un véritable événement, tant l'organisation était auparavant complexe.

Et ils ont été nombreux à «**Oser Joséphine**» durant l'été : près de **100 enfants en moyenne en juillet** et **50 en août**, soit une **hausse d'environ 10 %** par rapport au précédent séjour, qui se tenait encore dans l'école voisine.

Quel plaisir de voir les enfants et leurs familles arpenter le long couloir desservant les **quatre pôles d'âges**, et de ressentir l'enthousiasme des **équipes d'animation**, fières de leurs nouveaux espaces : salles d'activités, cuisine pédagogique, salle de motricité... Un véritable atout pour imaginer et animer une grande variété d'ateliers !

Depuis la rentrée, **tous les séjours** se déroulent désormais à l'Espace Joséphine Baker. Le **centre de loisirs du mercredi** a démarré le **3 septembre**, et son succès

dépasse toutes les attentes : **+45 % d'effectifs** par rapport à l'an passé ! Les **vacances d'automne** confirment cette dynamique, avec une fréquentation en **hausse de 92 %** par rapport au séjour organisé à Brécy en 2024.

L'Espace Joséphine Baker accueille également le **périscolaire des Aix-d'Angillon**. Le matin, le midi et le soir, les enfants s'y retrouvent dans un cadre adapté et chaleureux, pouvant être jusqu'à **50 présents** lors du périscolaire du soir.

Les séances de **l'accompagnement scolaire (Dispositif CLAS)** pour les enfants repérés par l'école des Aix-d'Angillon, se font aussi au sein de cet espace.

Les **équipes communautaires de la petite enfance** ont, elles aussi, pris possession des lieux. Les **permanences du Relais Petite Enfance (RPE)** et les **temps d'accueil des assistants maternels** se tiennent désormais ici, tout comme les rencontres de **Parent'Aïse**, l'espace d'écoute et d'animation du LAEP dédié aux **0-4 ans et à leurs familles**.

Conçu pour **accueillir un large public**, l'Espace Joséphine Baker est un véritable **lieu de vie intergénérationnel** où il fait bon grandir, apprendre et se retrouver. Le **pôle jeunesse** y a d'ailleurs aussi « planté son drapeau » avec sa traditionnelle « **Grande Vadrouille** » en **décembre dernier**, permettant aux jeunes de découvrir les nombreuses activités qui leur sont proposées au sein des Espaces Jeunes !



PAROLE D'ANIMATEURS

Astrid ISAERT – 23 ans

Depuis l'ouverture de Joséphine Baker, j'ai vraiment senti une différence dans mon travail d'animatrice. La fatigue est beaucoup moins lourde, et c'est un réel plaisir de travailler dans une structure bien équipée et adaptée à nos besoins.

Le fait d'avoir un lieu fixe change tout, il y a beaucoup moins de stress, car nous n'avons plus à remettre les salles exactement comme elles étaient après chaque passage de nos vacances.

On se sent vraiment chez nous, dans un lieu qui est devenu encore plus familial, où les parents prennent aussi leurs marques.

C'est un grand plaisir de voir tout le monde s'y sentir bien, les enfants les parents et l'équipe, et je prends encore plus de plaisir à y travailler chaque jour.

CONTACT

02 48 57 76 57

espacejosephinebaker@terresduhautberry.fr

LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE L'ACTION !



EN 2025, LE TRAIL DES TERRES DU HAUT BERRY FÊTAIT SES 10 ANS D'EXISTENCE

Un bel anniversaire et une année record avec plus de 460 enfants, 1216 adultes inscrits pour 1107 arrivants, jamais les courses n'avaient eu un tel succès !

Les coureurs ont découvert les nouveaux parcours proposés sur les communes de Menetou-Salon, Parassy, Vignoux-sous-les-Aix, Quantilly et Soulangis. Plus de 60 partenaires et 130 bénévoles ont oeuvré pour la réussite de cette journée. Le service Animation du Territoire et l'équipe des bénévoles bienveillants accueillaient tout ce joli monde et leurs amis, familles ou simples curieux sur la place de Menetou-Salon qui vibrerait avec le P'tit coin des sportifs pour les enfants et jeunes, des stands partenaires pour les familles, sans oublier la buvette/petite restauration des associations MSEF et Ça Roule pour nous. Pour fêter cet anniversaire, tout au long de l'après-midi avaient lieu des démonstrations de BMX freestyle, freestyle foot et de Hip-Hop, pour le plaisir des petits et grands ! Toujours aussi sportif que convivial, notre Trail éco-responsable a maintenu ses objectifs avec des ravitaillements bio et/ou locaux, l'opération éco-défi t-shirt pour les enfants et jeunes, et la traditionnelle dégustation offerte et organisée par l'Union Viticole pour les coureurs ou du jus de pomme local.

Pour clôturer cette journée, la place s'est transformée en piste de danse avec un concert des Wilson Five qui a permis de profiter ensemble pour fêter ce bel anniversaire.

Plus que quelques mois avant de revivre ensemble une belle aventure sur les chemins, sentiers, à travers les vignes ou dans la forêt en Terres du Haut Berry, **samedi 30 mai 2026**.

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous dans l'équipe des bénévoles bienveillants, il y a toujours de la place pour ceux qui le désirent !

UNE CRAZY BERRY TOTALEMENT... CRAZY !

L'événement est désormais incontournable pour de nombreuses familles au début du mois de juin. Cette année encore, la Crazy Berry a tenu toutes ses promesses, s'affichant plus festive et déjantée que jamais, et réunissant 1700 personnes sur la journée.

Près d'une trentaine d'animations étaient proposées aux enfants et adolescents de 0 à 17 ans : activités sportives, ateliers culturels, jeux, découvertes et moments de partage... Tout était réuni sur le site du complexe sportif et de la salle des fêtes à St Martin d'Auxigny, samedi 8 juin 2025 de 10h à 18h. Un défi parfaitement relevé grâce à la mobilisation conjointe des agents de la collectivité, des bénévoles, des prestataires et des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Visiter la Crazy Berry, c'est aussi accomplir un geste solidaire : en échange d'une participation à la collecte alimentaire, sous forme de don, près de 470 familles ont pu profiter pleinement de l'ensemble des animations, mais aussi des spectacles et des déambulations programmées tout au long de la journée.

Au fil des années, la Crazy Berry s'est imposée comme une véritable fête familiale, un rendez-vous où l'on se retrouve entre amis, où l'on prend le temps de flâner et de partager de bons moments entre enfants et parents. Les participants, toujours plus nombreux, ne se contentent plus d'une visite rapide : ils passent désormais la journée à circuler de stand en stand, entre la salle des fêtes de Saint-Martin et le gymnase Cathy Melain, jusqu'au spectacle de clôture.

Pendant que les adolescents s'initient à l'escalade ou au baseball, les plus jeunes s'en donnent à cœur joie dans les jeux gonflables ou profitent de balades à poney. Les tout-petits, eux, explorent des espaces adaptés où ils peuvent sauter, grimper ou expérimenter de nouvelles sensations.

Une édition une fois de plus réussie, confirmant le statut de la Crazy Berry comme l'un des temps forts familiaux du début d'été, que vous retrouverez **samedi 13 juin 2026 pour la prochaine édition**.

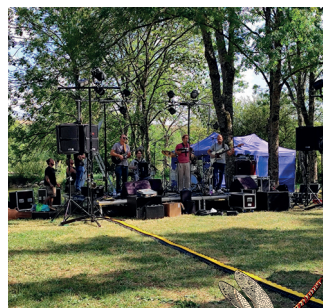


OLYMPIES EN TERRES DU HAUT BERRY

Cette année fût la bonne, après l'orage et la pluie de juin 2024, est venu le soleil d'avril 2025, et avec lui la vraie 1^{ère} édition d'Olympies en Terres du Haut Berry au stade André Tournié à Fussy.

Au programme 12 disciplines à découvrir, proposées par le service Animation du Territoire et des associations sportives du territoire.

Une première réussie avec 82 familles et 281 participants qui ont pratiqué du badminton, du VTT, du basket, du tennis de table, de l'escrime, du football, du tir à l'arc, du judo, du hockey sur gazon, du rugby, du handball et du tennis tout au long de l'après-midi. Le groupe d'organisation travaille déjà sur le thème de la prochaine édition du samedi 11 avril 2026.



FESTIVAL MUSICAL'ÉTÉ

Le soleil de l'été a accompagné l'édition de Musical'été en juillet, avec des concerts tout au long du mois. Six rendez-vous étaient consacrés à la musique : des sonorités colombiennes et la chorale du Grand Chœur des Terres du Haut Berry, du reggae, de la musique traditionnelle des Balkans, un bal-concert familial de musique traditionnelle, de la musique d'inspiration Mongole, et, pour clôturer le festival, un hommage à la chanson française dans une ambiance guinguette.

En parallèle de la programmation portée par la collectivité, les partenaires culturels du Théâtre Bambino et du Carroi ont également proposé leurs spectacles.

La météo clémente a permis le maintien de tous les concerts en plein air : au bord de l'étang de Farges à Menetou-Salon, dans le square de Saint-Palais, au jeu de paume d'Henrichemont, ainsi qu'à l'étang communal de Neuvy-deux-Clochers. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour juillet 2026, avec la promesse de nouvelles découvertes musicales !

FESTIVAL DU LIVRE EN TERRES DU HAUT BERRY

Le Festival du Livre a pour vocation de renforcer le lien entre enfants et parents en leur offrant des moments de partage, d'éveil et de création autour du livre et de la culture.

Cette initiative bénéficie du soutien du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Cher (REAAP), piloté par la CAF du Cher et le Conseil Départemental, dans le cadre de leurs actions en faveur de la parentalité. Le Pôle Culture, le réseau des bibliothèques et les bénévoles du territoire, ont travaillé ensemble pour proposer aux familles un programme riche et varié : ateliers, lectures et spectacles destinés aux enfants de 0 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistants maternels. Les animations se sont déroulées dans 20 communes du territoire, au sein des bibliothèques, des salles communales, ainsi qu'à l'Espace Culturel Victor Hugo à Henrichemont.

En 2025, quatre auteurs/autrices et illustrateurs/illustratrices de la France entière sont venus animer des ateliers et présenter leurs œuvres aux familles des Terres du Haut Berry.

Il a été proposé 25 ateliers (310 places enfants) dont 11 ont affiché complets (244 places réservées), 12 spectacles (1001 places disponibles) dont 8 ont fait salles combles (802 places réservées), et donc au total 1046 réservations sur les 1311 places disponibles lors de la semaine.

Rendez-vous est déjà donné lors de la première semaine des vacances d'automne 2026, afin de tourner ensemble un nouveau chapitre et de continuer à faire vivre la magie du livre en famille.



LES JOURNÉES SPORT : CENTRES DE LOISIRS ET ESPACES JEUNES

Le service Animation du Territoire proposait pour la troisième année, une journée sport pour tous les enfants des centres de loisirs du territoire avec la coupe du monde de Rugby à Henrichemont en avril.

Au programme des ateliers et des matchs organisés par la Ligue du Centre et le Stade Angillonnais, où chaque petit rugbyman pouvait revêtir un tee-shirt aux couleurs des équipes nationales. Et nouveauté en 2025, une première édition d'une journée sport pour les Espaces Jeunes du territoire, qui a réuni 60 jeunes autour d'un savoureux et délirant mélange de disciplines sportives au complexe sportif Cathy Melain. Comment jouer au football, au handball, au hockey, au volley, au badminton, au golf et à la pétanque en décousant et recousant les pratiques et les règles.

Rendez-vous est déjà pris pour la deuxième édition en 2026.

UN P'TIT TOUR EN TERRES DU HAUT BERRY

Proche de chez vous, sur les 30 communes des Terres du Haut Berry, vous pouvez découvrir des sites classés au patrimoine, des sites à visiter, des espaces naturels, des hébergements, des restaurants, des artisans producteurs et vignerons, des chemins de randonnées, des parcours de VTT et un Bureau d'Information Touristique.

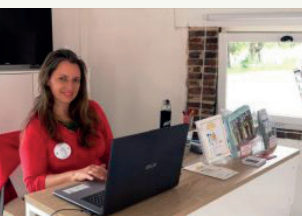
Vous retrouvez toutes les informations utiles pour vous balader, visiter, séjourner et passer de bons moments sur le site de la Communauté de Communes via le lien :

<https://terresduhautberry.fr/a-voir-a-faire/tourisme/loffre-touristique/>



Découvrez la carte touristique du territoire pour vos prochaines sorties en famille, entre amis, ou même seul(e)

VOTRE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À LA BORNE (BIT)



**Ouvert de début
avril à fin octobre**

Pour la saison 2025, nos hôtesses d'accueil ont renseigné et orienté presque 10 000 visiteurs soit une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente, dont un peu plus de 10% de touristes étrangers. La promotion du territoire au BIT concerne en majorité des touristes français et étrangers, mais également plus de 1000 habitants des Terres du Haut Berry qui découvrent La Borne et se laissent tenter par des découvertes aux alentours.

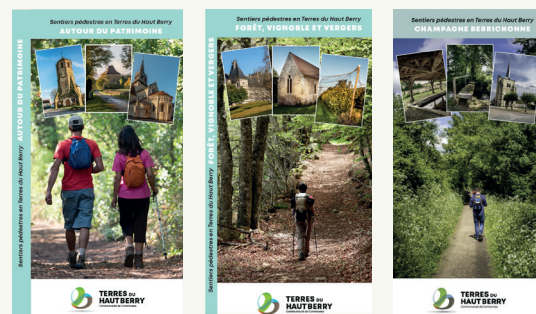
LA MÉRIDienne À VÉLO

La Méridienne
à Vélo

La Méridienne à vélo ou V48 est une voie cyclable qui ira de Bourges à Sully sur Loire en passant par l'étang du Puits, et traversera les Terres du Haut Berry.

Les travaux ont débuté dans l'année 2025 et s'arrêteront sur Fussy à la Route de Vasselay début 2026. Un complément de travaux de terrassement est envisagé sur la commune de Saint-Georges-sur-Moulon, à partir de la section «Charlay» jusqu'à la RD 940. Ces travaux témoigneront de l'engagement du Conseil Départemental du Cher à décaler la piste mais aussi le terrassement, pour permettre le passage des cavaliers.

Le décalage du terrassement sera également engagé à partir de la Route de Vasselay sur Fussy. Pour 2026, les travaux de terrassement et d'enrobés débuteront au printemps, afin de rejoindre Menetou-Salon, à l'étang de Farges. La fin des travaux est prévue pour 2028.



Les trois éditions des coffrets de randonnées en Terres du Haut Berry sont en vente sur les sites de Vasselay, des Aix-d'Angillon, au Centre céramique contemporaine La Borne et au Bureau d'Information Touristique, au tarif de 7€ chacun. Des balades nature qui permettent la découverte du territoire et de ses charmes.



Le guide des itinéraires VTT labellisé Fédération Française de Cyclisme, 53 parcours classés par niveau de difficulté, 2^{ème} espace VTT de France, également en vente sur les mêmes sites que les coffrets de randonnées, au tarif de 2€.



QUAND LA BORNE ALLUME SES GRANDS FEUX

Comme chaque année, amoureux de la céramique, touristes, simples curieux et habitants du territoire sont venus nombreux assister à l'évènement des Grands Feux qui s'est tenu à La Borne du 18 au 26 octobre 2025.



Cuison chez H. Rousseau et I. Pammachius

Dans une ambiance conviviale et festive, le public a pu profiter d'une programmation d'une grande richesse et diversité, rendant ainsi hommage à la volonté d'ouverture et de partage de la communauté des céramistes bornois.

Au programme cette année

24 fours en activité, 30 démonstrations de savoir-faire, 8 ateliers pour s'essayer à la pratique de la céramique, 15 lieux d'exposition, 27 rendez-vous pour des visites accompagnées, 6 rendez-vous spectacles et performances et 7 conférences.

Notons qu'en se déplaçant à La Borne pour réaliser un reportage diffusé au JT de 19h45 le mercredi 22 octobre, la chaîne ARTE confirme – s'il fallait encore en douter ! – la reconnaissance de ce petit village d'artistes sur la scène nationale.

Un grand merci aux bénévoles de l'Association Céramique La Borne et « du P'tit Kfé » qui ont permis le succès de cet évènement !



Retour en image disponible sur la page dédiée du site du Centre céramique contemporaine La Borne.

Pensez à bloquer votre agenda pour l'édition 2026 qui aura lieu comme chaque année la première semaine des vacances d'automne.

LES MAINS DANS LA TERRE

Le saviez-vous ? Si vous êtes habitant des Terres du Haut Berry, vous avez les pieds à proximité d'une veine d'argile*, mais que diriez-vous d'y mettre les mains ? Pour les curieux qui oseront pousser la porte du Centre céramique contemporaine La Borne (CCCLB) voici quelques suggestions d'ateliers de pratique. Vous serez encadrés par des céramistes professionnels. Ces ateliers offrent une immersion dans un environnement créatif et ludique.

* Un peu d'histoire :

À partir de la fin du XV^e s., un artisanat potier de grès apparaît et se développe autour de La Borne, puis à La Borne à partir du début du XVII^e s., ceci grâce à l'importante veine d'argile de Myennes, située à proximité.

Séances d'initiations

En individuel ou en petit groupe, ces séances de 2 heures offrent la possibilité d'entrer dans la pratique de la terre en toute simplicité. L'animateur-trice vous accompagne pour réaliser l'objet de votre choix et vous enseigne les techniques de base du façonnage. Ce peut être l'occasion de partager un moment créatif et ludique en famille ou entre amis. Elles sont ouvertes aux adultes et aux enfants accompagnés.

7 février • 28 mars • 18 Avril • 23 mai • 27 juin
26 septembre • 17 Octobre • 21 novembre
5 décembre 2026

Ateliers enfants

Les enfants sont particulièrement sensibles à l'exploration des formes, des volumes, à la découverte de nouvelles textures. Les ateliers qui leur sont dédiés se déclinent en journée ou en stage d'une semaine. Ils s'adressent aux enfants de 6 à 15 ans.

Journées Récréa-terre :

De 11h à 16h

18 et 25 février • 15 et 22 Avril • 15 et 29 Juillet
12 et 26 août • 21 et 28 octobre 2026

Stages 5 jours :

De 10h30 à 12h30

Du 20 au 24 Juillet et du 17 au 21 Août 2026



Atelier initiation



Journée Récréa-terre

Stages adultes

Le CCCLB propose des stages dédiés aux adultes désireux de découvrir ou d'approfondir les techniques de la céramique et d'explorer leur potentiel créatif.

Différents thèmes vous seront proposés en 2026 :

- Tournage, pour maîtriser le travail de la terre sur le tour
- Modelage au colombin ou à la plaque, sculpture
- Émaillage, pour apprendre l'art des couleurs et des textures.

Plus de renseignements et réservation accessibles sur

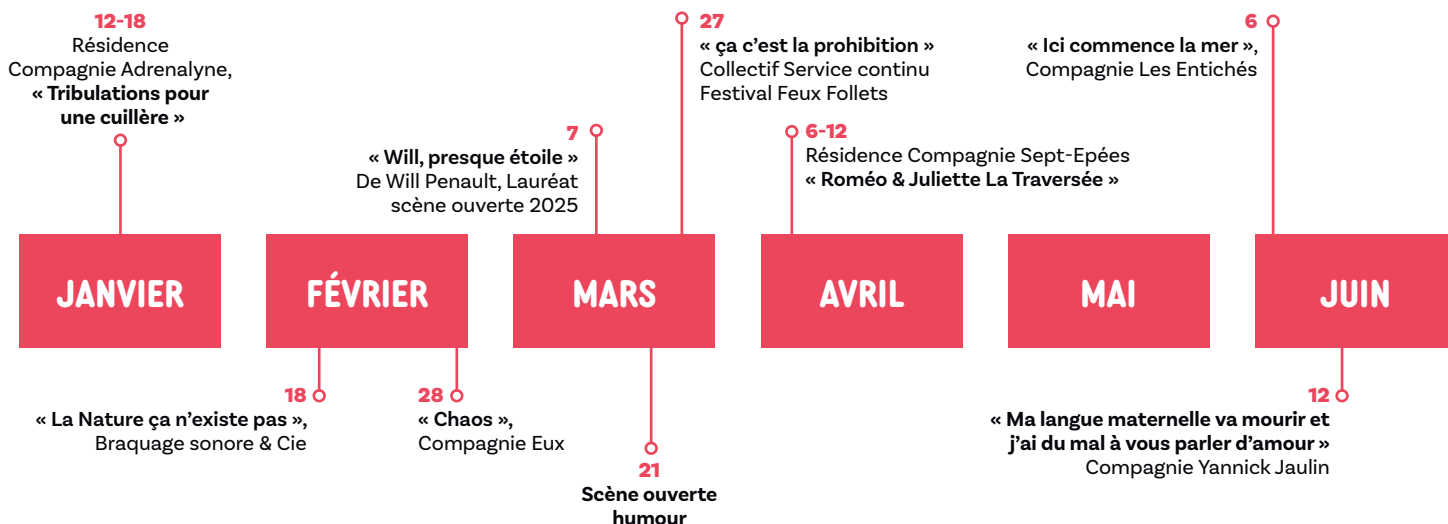
www.laborne.org/fr/

CULTURELLEMENT VÔTRE !

C'EST UNE SAISON CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET PLEINE DE NOUVEAUTÉS QUI VOUS

ATTEND POUR CE PREMIER SEMESTRE 2026 EN TERRES DU HAUT BERRY :

SPECTACLE FAMILIAL, THÉÂTRE D'IMPROVISATION OU ENCORE SPECTACLE VISUEL ET MUSICAL, IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS !



La Communauté de Communes Terres du Haut Berry poursuit sa volonté de faire découvrir et rayonner sa salle de spectacle à l'Espace Culturel Victor Hugo, située 2 rue des 4 Nations à Henrichemont. Inaugurée en octobre 2021, la salle de spectacle accueille une grande partie des dates de la saison culturelle, tandis que l'itinérance est portée à travers le festival Musical'été en juillet et le Festival du Livre durant la première semaine des vacances d'automne. N'hésitez pas à venir découvrir ce bel outil culturel de votre territoire, accessible à tous avec ses 95 places très confortables.



La saison culturelle en Terres du Haut Berry c'est aussi des événements organisés par les associations partenaires du territoire que sont le Carroi, le Théâtre Bambino et le Foyer Rural de Sainte-Solange, qui proposent plusieurs manifestations riches tout au long de l'année !

- Théâtre Bambino : www.theatre-bambino.fr
- Carroi : www.lecarroi.fr
- Foyer Rural : www.foyersruralstesolange.fr





UNE « SORTIE DE RÉSIDENCE » KESAKO ?

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR LES COULISSES DE LA CRÉATION D'UN SPECTACLE ?

Alors venez assister à nos sorties de résidences artistiques. Tous les ans, la Communauté de Communes accompagne deux projets de création. Les artistes travaillent plusieurs jours à l'Espace Culturel Victor Hugo et proposent de faire découvrir une partie de leur avancée lors d'une rencontre. L'occasion pour l'équipe artistique et le public d'échanger sur le processus de création, les difficultés éventuelles rencontrées et d'assister à une première étape de travail. Le spectacle abouti sera programmé lors de la saison culturelle suivante. Un processus intéressant qui permet de suivre un projet du début à la fin !

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Communauté de Communes Terres du Haut Berry est soutenue par la Région-Centre-Val-de-Loire à travers le dispositif PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) ainsi que par le Conseil départemental du Cher via le contrat culturel de territoire.

CONTACT PÔLE CULTURE
02 48 25 46 61 / 07 85 22 91 40
culture@terresduhautberry.fr



LES BIBLIOTHÈQUES EN TERRES DU HAUT BERRY, ÇA RÉSEAUTE !

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES TERRES DU HAUT BERRY EST COMPOSÉ DE 22 BIBLIOTHÈQUES



Ce sont des lieux en libre accès et gratuits dans lesquels vous pouvez trouver des espaces conviviaux avec un large choix de documents : des livres, magazines, CD, DVD, jeux... et même des graines.

Si vous voulez emprunter, vous devrez vous inscrire dans l'une d'entre elles et vous aurez ainsi accès à l'ensemble du catalogue (environ 65 000 références) grâce au système de navette mis en place dans le réseau.

Vous pourrez également trouver de nombreuses animations variées, proposées par les bibliothèques elles-mêmes ou la communauté de communes via le réseau, telles que des expositions, des ateliers créatifs de toutes sortes, des lectures pour les adultes ou les enfants, des ateliers numériques, des rencontres avec des auteurs, des après-midi et soirées jeux, etc...

Le réseau a le soutien de la médiathèque départementale du Cher et peut ainsi également vous proposer des ressources numériques : livres et revues numériques, films en ligne (VOD) et des concerts.

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur le site : bibliotheques.terresduhautberry.fr et à vous abonner à la lettre d'informations pour avoir toutes les actualités du réseau.

TERRES DU HAUT BERRY

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS DES ACTIONS SOLIDAIRES AU SERVICE DES HABITANTS

Sur les Terres du Haut Berry, les initiatives solidaires prennent de nombreuses formes et illustrent la volonté de bâtir une intercommunalité plus juste, inclusive et durable.

Si certains axes majeurs sont portés directement par les services de la communauté de communes, de nombreuses associations et habitants du territoire œuvrent également au nom de la solidarité.

Les 3 sites **France Services** du territoire (Les Aix-d'Angillon, Saint-Martin-d'Auxigny et Henrichemont) accueillent quotidiennement des usagers, des opérateurs nationaux (Caf, CARSAT, France Travail, DGFIP, ...) et les accompagnent dans la réalisation de démarches administratives, favorisant ainsi l'accès au droit pour tous.

Les distributions **d'aide alimentaire**, portées conjointement avec l'association ADMR les Aix-d'Angillon, permettent à 344 foyers et 781 habitants du territoire, de bénéficier de denrées alimentaires de 1^{ère} nécessité. Les bénévoles et agents de l'aide alimentaire œuvrent toutes les semaines de l'année pour apporter ce soutien plus que nécessaire, en participant également à la collecte annuelle des Banques Alimentaires qui récolte près de 5 tonnes de denrées le temps d'un week-end.

Présents sur les Aix-d'Angillon et Saint-Martin-d'Auxigny, les bénévoles des « Ateliers du Savoir » accompagnent les personnes en situation d'illettrisme et d'analphabétisme dans la (ré) appropriation des savoirs de base (lecture, écriture, ...). Ils ne désespèrent pas de trouver des bénévoles locaux sur Henrichemont pour y installer un nouvel atelier.



La semaine bleue

Outil indispensable de diagnostic social territorial, la rédaction de l'**analyse des besoins sociaux** en commissions, a permis la mise en place de nouveaux événements territoriaux comme « **La Semaine Bleue** », les **visites de courtoisie auprès des personnes âgées** ou encore la **rédaction du livret du « Bien Vieillir »**.

La future mise en place de **véhicules en autopartage** par la Région Centre-Val de Loire, et l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** en cours sur le territoire, répondent également à cette volonté affichée de solidarité territoriale, en facilitant l'**accès à la mobilité** pour tous et en encourageant la **rénovation énergétique** des logements.



Présentation du livret Bien vieillir



Collecte alimentaire de la « Crazy Berry »

La
**Semaine
Bleue**
À tout âge, ensemble !



Par ailleurs, la solidarité s'exprime également et surtout via les habitants et les **nombreuses associations qui maillent le territoire**. Qu'elles prennent la forme de **foyers ruraux, de recycleries, ou d'associations diverses, les initiatives locales favorisent ce lien social**, et cet état d'esprit d'un vivre ensemble altruiste, si cher aux Terres du Haut Berry.

En somme, la Communauté de Communes Terres du Haut Berry s'affirme comme un **acteur local pleinement engagé dans la solidarité**. Entre **lutte contre la précarité, renforcement du lien social, et soutien aux initiatives locales**, le territoire montre que l'intercommunalité peut être un **vecteur de cohésion et d'égalité**. Reste à capitaliser ces réussites et à les amplifier pour que chaque habitant, quel que soit son lieu de vie ou sa situation, puisse être **acteur et bénéficiaire d'une solidarité locale concrète**.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DES CONSEILLÈRES
FRANCE SERVICES**

Les Aix-d'Angillon :
02 48 66 75 88

Henrichemont :
02 48 50 64 15

Saint-Martin-d'Auxigny :
02 48 55 00 60

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT AVEC L'OPAH TERRES DU HAUT BERRY

DES AIDES FINANCIÈRES ATTRACTIVES

La Communauté de Communes **Terres du Haut Berry** a lancé en 2024 une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** afin d'aider les propriétaires à rénover leurs logements. Cette initiative vise à améliorer le confort, la performance énergétique et l'accessibilité des habitations du territoire.

Grâce à des **aides financières attractives** et un accompagnement personnalisé, les particuliers peuvent réaliser des travaux de rénovation énergétique, ou de réhabilitation de logements anciens.

Un **accompagnateur** est à votre disposition pour étudier votre projet, vérifier votre éligibilité et vous accompagner dans vos démarches administratives.*

Propriétaires occupants ou bailleurs, c'est le moment d'agir pour valoriser votre logement tout en réduisant vos consommations d'énergie !

*Pour prendre contact avec notre opérateur Loire Future, merci de contacter préalablement l'ALEC18 au 02 48 69 71 90

CONTACT : habitat@terresduhautberry.fr



**TÉMOIGNAGE DE
MME T., BÉNÉFICIAIRE
D'UNE AIDE AUX
TRAVAUX DE LA
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**



→ **Quel type de travaux avez-vous réalisé dans le cadre de la rénovation de votre maison ?**

Dans le cadre de la rénovation de ma maison, les travaux effectués ont été les isolations extérieures et intérieures, les changements du ballon d'eau chaude, du mode de chauffage, de la VMC, de la fenêtre de la salle de bain ; ainsi que l'isolation du grenier.

→ **Comment se sont passées vos démarches (accompagnement, facilité, ...) ?**

L'accompagnement a été efficace. Pour chaque question posée, j'ai eu une réponse claire. J'ai été accompagnée du début jusqu'à la fin de la démarche. Dans le montage de dossier, le financement, la recherche des entreprises, le déblocage des fonds. Je me suis sentie soutenue.

→ **Depuis la fin des travaux, avez-vous constaté des changements (confort de vie, factures, ...) ?**

Très rapidement j'ai senti une augmentation du confort dans ma maison. L'isolation et le changement du système de chauffage a tout de suite fait la différence. De la même façon, j'ai vu ma consommation d'électricité diminuer.

Le suivi de ma consommation au quotidien montre clairement une différence. Je fais des économies.

RÉVISION DU PLUi

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

La communauté de communes a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document essentiel qui façonne l'avenir du territoire. Habitat, mobilités, développement économique, préservation des espaces naturels : le PLUi définit les grandes orientations pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Cette révision répond à la nécessité d'actualiser le document existant afin de tenir compte des évolutions législatives et réglementaires.

Trois procédures complémentaires sont mobilisées :

- 1 **la révision allégée**, permettant d'ajuster certains secteurs spécifiques tout en préservant l'économie générale du PLUi ;
- 2 **la modification simplifiée**, destinée à corriger ou faire évoluer ponctuellement des dispositions réglementaires ;
- 3 **la procédure de droit commun**, permet notamment de faire évoluer le règlement (écrit et graphique), et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans un calendrier resserré, avec une échéance prévisionnelle fixée à **mars 2026**.

Parce que la planification ne peut être pertinente que si elle est partagée, des temps de concertation seront organisés tout au long du processus. Habitants, élus, acteurs locaux : chacun est invité à partager sa vision du territoire pour construire ensemble un projet cohérent et durable.

Urbanisme : simplifiez vos démarches avec Next'ADS



Pour l'ensemble de vos projets de construction, de rénovation ou d'aménagement, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent désormais être déposées en ligne via la plateforme **Next'ADS**. Ce téléservice, accessible **24h/24 et 7j/7**, garantit une procédure dématérialisée complète, conforme aux exigences réglementaires de la saisine par voie électronique (SVE).

Il permet notamment :

- un **dépôt sécurisé** de l'ensemble des pièces constitutives du dossier ;
- un **suivi en temps réel** de l'avancement de l'instruction ;
- des **échanges facilités** avec les services instructeurs ;
- une réduction des délais de transmission et un traitement optimisé des demandes.

Sont concernés l'ensemble des autorisations d'urbanisme : **permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager**, ainsi que les autres demandes réglementaires liées aux travaux et à l'usage du sol.

L'accès à la plateforme se fait directement depuis le **site de la communauté de communes** ou depuis celui de votre **mairie**, rubrique Urbanisme.



À NOTER

Dès **2026**, le service Urbanisme sera transféré au sein des locaux du PETR à Bourges, dans le cadre d'une démarche de mutualisation des services. Cette réorganisation vise à renforcer la coopération interterritoriale et à optimiser l'accompagnement des communes et des usagers.

CONTACT :

PÔLE URBANISME

02 48 66 75 80

urbanisme@terresduhautberry.fr

TRIER SES DÉCHETS EN DEHORS DE SON FOYER



À LA MAISON OU DANS LA RUE, LE TRI CE N'EST JAMAIS SUPERFLU !

Des corbeilles de tri sélectif mises en place sur la plupart des communes du territoire garantissent à présent aux citoyens-consommateurs de pouvoir trier en toute circonstance leurs emballages issus du « hors foyer ».

Les corbeilles sont composées d'une partie jaune pour les emballages et papiers et d'une partie noire pour les autres déchets.

COMMENT S'EST FAIT LE FINANCEMENT ?

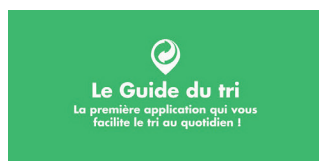
Suite à un appel à projets lancé par Citéo (éco-organisme), 14 communes du territoire ont participé (par l'intermédiaire de la communauté de communes qui a été le porteur du projet) et bénéficient de la subvention versée par Citéo. Selon les équipements choisis, pour certaines communes la subvention Citéo couvre la totalité de la dépense, pour d'autres une grande partie est prise en charge.

Certaines autres communes ont préféré transformer leurs corbeilles existantes pour qu'elles deviennent des corbeilles « bi-flux ».

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

Reportez-vous à la réglette du tri qui vous a été distribuée ou contactez le service environnement de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (02 48 64 75 75).

Vous pouvez également vous rendre sur l'application Citéo pour consulter :



CITEO



CONTACT

Communauté de Communes Terres du Haut Berry • Service environnement
02 48 64 75 75 - dechets.info@terresduhautberry.fr • www.terresduhautberry.fr

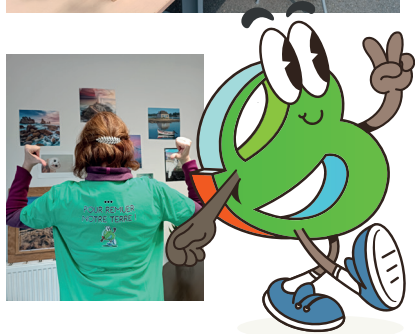


**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

LES P'TITS VERTS DES TERRES, AU SERVICE DE L'ATMOSPHÈRE

Vous les avez peut-être déjà aperçus lors de certaines manifestations ?

(Trail de Menetou-Salon, Crazy Berry, Ville à Joie...)



Les P'tits Verts des Terres, agents de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, sont là pour sensibiliser, conseiller, répondre à vos questions.... Toujours dans la bonne humeur et de façon ludique.

OÙ VONT NOS DÉCHETS ? COMMENT SONT-ILS TRAITÉS ?

Pour tout savoir, rien de mieux qu'une visite des centres de traitement de nos déchets, soit :



**Centre de tri
Triinc-Paprec
à Bourges**



**Écosite Véolia
(centre d'enfouissement)
à Saint-Palais**



**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E),
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS :**

service environnement

02 48 64 75 75 ou

dechets.info@terresduhautberry.fr



LE TRI A-T-IL ENCORE DES SECRETS POUR VOUS ?

Les emballages ménagers à mettre dans le bac jaune peuvent-ils être amenés en déchèterie ?

- A. Oui, tous les déchets sont acceptés
- B. Oui, si j'apporte aussi des déchets destinés à la déchèterie
- C. Oui, si mon bac jaune est plein
- D. Non, ces déchets ne sont pas acceptés en déchèterie

D. Non, ces déchets ne sont pas acceptés en déchèterie : les emballages ménagers sont à mettre dans le bac jaune en possession de chaque foyer ou dans les colonnes d'apport volontaire jaunes mises en place sur chaque commune

Réponse :

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR

COMPRENDRE LE PCAET

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants (loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte – 2015).

Son objectif ?

Faire du territoire un acteur majeur de la transition écologique en réduisant les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les polluants atmosphériques tout en développant les énergies renouvelables.

Le PCAET s'appuie sur un diagnostic complet du territoire (habitat, mobilité, agriculture, entreprises, biodiversité...) et se traduit par une stratégie et un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre d'ici 2030, avec une trajectoire vers la neutralité carbone en 2050.

C'est un projet collectif qui mobilise les communes, les habitants, les associations, les entreprises, les écoles et les partenaires institutionnels autour d'un même cap : celui d'un territoire plus sobre, plus résilient et plus solidaire !



NOS CONSOMMATIONS, NOS OBJECTIFS

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

En 15 ans la consommation d'énergie sur le territoire a diminué de presque 20% pour atteindre 521 GWh en 2022 ! Les secteurs résidentiel, transports et tertiaire/industrie sont les plus consommateurs !

➡ Réduire encore la consommation de 40 GWh d'ici 2030 soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle du secteur agriculture du territoire !

ÉMISSION DE GES

En 2022, 182 179 tonnes équivalent CO₂ ont été émises sur le territoire notamment par les secteurs de l'agriculture, des déchets et des transports.

➡ Réduire de 40% la quantité de gaz à effet de serre présents sur le territoire d'ici 2030 !

PRODUCTION D'ENR

En 2022, la production d'énergies renouvelables sur le territoire a couvert 22,6% de notre consommation soit 118 GWh !

➡ Couvrir 56% de notre consommation d'ici 2030 soit x2,4 la production d'énergies renouvelables !

PUITS DE CARBONE

Sur notre territoire les forêts, prairies, zones humides ou encore les haies sont de puissants puits de carbone capables de séquestrer durablement le carbone que nous émettons. Or, depuis 15 ans cette séquestration diminue de plus en plus sévèrement. Une des principales causes : une mortalité accrue des arbres !

➡ Protéger et restaurer nos puits de carbone.

POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Nos activités humaines libèrent une grande quantité de polluants atmosphériques. Le PCAET suit les émissions de SO₂, NO_x, COVNM, NH₃ et les PM_{2.5}. Sur notre territoire, ces émissions n'ont cessé de diminuer depuis 15 ans !

➡ Poursuivre les réductions.



CONTACT PCAET

02 48 57 76 56

nelly.faure@terresduhautberry.fr

ZOOM SUR 2 ACTIONS DU PCAET

Un nouvel élan avec l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry a récemment vu sa candidature retenue pour la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à l'échelle intercommunale. Un ABC est une démarche soutenue par l'Office Français de la Biodiversité qui permet de mieux connaître, valoriser et préserver la faune, la flore et les milieux naturels de nos communes. Concrètement, il s'agit d'un inventaire participatif mené avec l'appui de naturalistes de l'association Nature 18, d'élus, d'écoles et habitants volontaires. Les données collectées permettront d'intégrer la biodiversité dans les politiques locales (urbanisme, gestion des espaces, agriculture, tourisme...).

Cet ABC sera aussi un formidable outil de sensibilisation et de mobilisation : sorties nature, ateliers, expositions, projets scolaires... une façon concrète d'agir pour préserver le vivant, au plus près de chez nous !

Appel à projets « Demain, ma Terre » : les écoles au cœur de l'action

La communauté de communes, en collaboration avec différents partenaires, lance un appel à participation "Demain, ma Terre", destiné aux écoles et collège du territoire pour l'année scolaire 2025-2026. Thématiques proposées : biodiversité, eau, énergies, climat, alimentation durable, habitat, mobilité, déchets... Chaque classe inscrite mènera un projet pédagogique concret sur une des thématiques du PCAET tout au long de l'année et présentera ses réalisations lors d'une journée de rencontre en mai 2026, ponctuée d'ateliers, d'expositions et d'animations. Une journée riche en perspective !

Avec le PCAET la Communauté de Communes Terres du Haut Berry affirme sa volonté d'agir concrètement pour le climat, la qualité de vie et la biodiversité. Chaque geste compte, chaque initiative a sa place : c'est en avançant collectivement que nous construirons le territoire durable de demain.



PLAN D'ACTION 8 AXES, 76 FICHES ACTIONS



HABITAT

Soutenir la rénovation énergétique des logements du territoire.

1



ECONOMIE CIRCULAIRE

Développer l'économie circulaire.

5

2

MOBILITE

Optimiser les trajets du quotidien en adaptant le territoire et en développant des solutions alternatives de mobilité.



6

ACTEURS DU TERRITOIRE

Mobiliser tous les acteurs du territoire sur la transition écologique et énergétique.



AGRICULTURE

Encourager la transition agro-écologique en valorisant les efforts des agriculteurs du territoire.

3



ENERGIES RENOUVELABLES

Appuyer le développement de projets d'EnR pour inscrire la transition dans une dynamique locale.

7

4

TERTIAIRE & INDUSTRIE

Viser la sobriété énergétique dans le tertiaire et l'industrie en s'inscrivant dans une démarche d'exemplarité.



8

BIODIVERSITE & EAU

Adapter le territoire au changement climatique.



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

En 2025, la communauté de communes a mené plusieurs opérations d'envergure pour moderniser les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

À Henrichemont, la réhabilitation du réseau d'assainissement route des Aix a été réalisée pour un montant de 799 000 € HT. À Fussy, une extension du réseau d'assainissement et un renforcement du réseau d'eau potable ont été effectués route de Menetou-Salon pour 350 000 € HT.

À Saint-Eloy-de-Gy (Bourgneuf), la conduite d'eau potable a été renouvelée pour 399 938 € HT. À Rians, le renouvellement de la conduite route des Aix a représenté un investissement de 354 962 € HT, et enfin le renouvellement des conduites d'eau potable, dans le cadre de l'aménagement du bourg de Saint-Martin-d'Auxigny, d'un montant de 370 299 € HT.

À Quantilly (Buzançais), une opération similaire a été menée pour 50 000 €, tandis qu'aux Aix-d'Angillon, le réseau d'eau potable rue des Vallières a été remplacé pour 33 852 € HT.

EN 2026, PLUSIEURS PROJETS STRUCTURANTS SONT PROGRAMMÉS :

La station d'épuration (STEP) de Fussy fera l'objet d'une réhabilitation complète, intégrant les dernières technologies de traitement des eaux usées, avec une attention particulière portée à la performance énergétique et à la réduction des nuisances. Ce projet représente un investissement de 1 220 276 € HT.

En parallèle, une extension du réseau d'assainissement est engagée à Henrichemont pour desservir les habitations du centre-bourg, dont les parcelles ne permettent pas la mise en place d'un système d'assainissement non collectif. Ce projet est estimé à 400 000 € HT.

VOIR PLAN CI-DESSOUS



À Menetou-Salon, le réseau d'assainissement rue de la Gare, situé dans des parcelles privées difficilement accessibles, sera réhabilité pour 445 421 € HT. Le renouvellement des anciennes canalisations d'eau potable en PVC installées avant 1980, potentiellement émettrices de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), a lieu sur les communes de Rians et Sainte-Solange et se poursuit en ce début d'année 2026, sur les communes de Saint-Palais et Pigny, pour un montant total de 340 000 € HT.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la gestion de l'eau potable est confiée à la SAUR, un point d'accueil est ouvert chaque mercredi aux Aix-d'Angillon dans leurs locaux.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry reste compétente pour la stratégie d'investissement.

L'EAU UNE STRATÉGIE AU QUOTIDIEN



SAUR

ACCUEIL

21, route de Sancerre
LES AIX-D'ANGILLON
Le mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

SERVICE CLIENTS :

03 58 71 30 00
(du lundi au vendredi,
de 8h à 18h)

URGENCES/DÉPANNAGES :

03 80 45 18 08
(7j/7 24h/24)

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry assure le contrôle et le suivi des installations d'assainissement individuel par ses propres agents. Il réalise trois types de contrôles : les contrôles de conception et d'exécution pour les projets neufs ou réhabilités, les contrôles de vente lors d'une transaction immobilière et enfin les contrôles périodiques de bon fonctionnement tous les 8 ans.

Le service réalise également des rendez-vous conseils gratuits sur place. Ces visites accompagnent les usagers dans la remise en conformité, apportent des recommandations personnalisées et des conseils d'entretien.

RAPPEL IMPORTANT

Vous venez d'acquérir un bien immobilier dont l'installation est non conforme ? La législation stipule que vous avez un an à compter de la signature de l'acte de vente pour effectuer une remise aux normes. Faute de quoi, et conformément au règlement du service SPANC, vous serez soumis à une pénalité de 580 €/an reconductible jusqu'à la mise en conformité de votre dispositif.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

Service Public d'Assainissement Non Collectif - BP 70021

18220 LES AIX-D'ANGILLON

02 48 66 75 81 • spanc@terresduhautberry.fr

www.terresduhautberry.fr

SOUTENIR NOS ENTREPRISES, C'EST SOUTENIR NOTRE TERRITOIRE



En 2025, la communauté de communes poursuit une politique volontariste en faveur du tissu économique local.

Notre objectif : accompagner les très petites entreprises (TPE), artisans, commerçants, producteurs et entrepreneurs qui font vivre notre territoire et créent de l'emploi de proximité.

Développer notre économie locale et protéger durablement notre territoire : deux objectifs complémentaires qui répondent à une même volonté, celle de préparer l'avenir tout en agissant dès aujourd'hui pour le quotidien de nos habitants.

Grâce au **conventionnement avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire** et à notre partenariat avec **Initiative Cher et BPI France**, nous avons renforcé notre capacité d'intervention.

Cette stratégie permet d'**agir à chaque étape du parcours entrepreneurial** : création, reprise, modernisation, développement.

DISPOSITIF	AIDE FINANCIÈRE	BÉNÉFICIAIRES	OBJECTIF
Fonds de proximité CRCVL	30 % des investissements éligibles (max. 20 000 €)	Créations / Développement	Moderniser l'outil de travail, investir, innover
Aide TPE - THB	20 % des investissements éligibles (max. 5 000 €)	Création / Développement	Maintien de l'activité, montée en gamme
Initiative Cher	Prêts à taux zéro	Création / Reprise	Renforcer les fonds propres
BPI France	Prêts à taux zéro	Création / Reprise / Dev.	Accélérer l'investissement

À NOTER

Le Fonds de Proximité Régional et l'Aide TPE THB ne sont pas cumulables. Les porteurs de projets sont donc orientés vers le dispositif le plus adapté et le plus avantageux selon la nature et les besoins de leur projet.



CONTACT

SERVICE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

06 30 23 30 88
economie@terresduhautberry.fr

BILAN 2025

DES RÉSULTATS CONCRETS

Grâce à ces dispositifs, **plus de 120 000 € ont été injectés dans l'économie locale en 2025** :

DISPOSITIF MOBILISÉ	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT
Aide TPE THB	5	8 116 € versés + 15 000 € en cours de validation
Fonds de proximité CRCVL	3	41 440 € attribués
Prêts Initiative Cher	8	56 280 €
Prêts BPI France	6	17 320 €

→ **22 entreprises accompagnées directement en 2025**

→ Des retombées économiques locales en matière d'activité, d'emploi et de services

Cette dynamique montre que l'accompagnement public est un levier essentiel de vitalité économique.



Vous avez un projet ? Parlons-en !

La Communauté de Communes se tient aux côtés des entrepreneurs :

- Analyse du projet
- Orientation vers les bons dispositifs
- Suivi personnalisé

Un seul objectif : favoriser la réussite économique dans nos communes.
« Soutenir nos TPE, c'est faire le choix d'un territoire attractif, vivant et solidaire. »

LA TAXE GEMAPI

PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Cette même ambition guide également notre engagement sur la gestion de l'eau, ressource essentielle à nos activités et parfois source de risques. Les actions financées par la taxe GEMAPI, dédiée exclusivement à la protection contre les inondations et à la préservation des milieux aquatiques, visent à sécuriser les biens et les personnes tout en préservant notre cadre de vie.

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est obligatoire pour les intercommunalités depuis 2018.

Son rôle :

- entretenir les cours d'eau et zones humides
- lutter contre les inondations et les ruissellements
- préserver la biodiversité aquatique
- sécuriser les biens et les personnes

Comment est-elle financée ?

Notre communauté de communes perçoit une Taxe GEMAPI dédiée exclusivement au financement d'actions hydrauliques, prélevée sur les impôts fonciers.

Produit de taxe 2025 : 80 000 €

Cette recette ne peut financer que des travaux ou études relatifs à la gestion de l'eau.

Utilisation des 80 000 €

ACTIONS FINANCÉES	MONTANT 2025
Cotisations aux syndicats de bassins versants	51 928 €
Contribution au Programme d'Étude Préalable (PEP) – Cher médian et aval	15 500 €
Travaux liés à l'étude de ruissellement du Moulon	En cours d'estimation



Ces actions sont essentielles pour :

- réduire le risque d'inondations
- renforcer la résilience du territoire face au changement climatique
- protéger les habitations et infrastructures
- restaurer les milieux naturels aquatiques

Notre engagement

La communauté de communes agit en **coordination étroite** avec les 3 syndicats de rivière (SIRVAA, SMABS, SIVY), les communes et les services de l'État pour planifier les travaux indispensables à court et moyen terme.

« **Chaque euro de la taxe GEMAPI est investi pour protéger nos habitants et leur cadre de vie.** »



***Trier ses emballages c'est bien,
en les séparant c'est mieux***

**ON NE
LÂCHE
RIEN!**

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



Besoin d'aide
pour trier ?